



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CET DU 6 mars 2013 à 20h00

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 7 décembre 2012
3. Communication de la Présidente
4. Association du CET
5. Commissions
6. Parole aux quarts
7. Communication du Directeur
8. Divers

Présents :

Mme Albiker-Pochon Caroline, Mme Beaud Michelle, Mme Berthoud Johanne, Mme Carluccio Anne-Marie, M. Carnal Jacques, M. Cardinale Nicolas, Mme Chauvet Christine, M. Guignet Joël, M. Jaques Pierre-Albert, Mme Olela Snezana, Mme Rémy Marie-Claude, Mme Rodari Sophie.

Point 1 :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Point 2 :

Le PV de l'assemblée du 7 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Point 3 :

La Présidente informe d'un courrier reçu d'un élève de 7VSB, qui remercie la direction d'offrir des camps et des conférences intéressantes.

Projet FORCE : celui-ci a été mis en route rapidement ; les élèves de 4 et 5^{ème} vont en bénéficier dès courant mars et Mme Olela, membre du CET, participera à la formation proposée aux parents et enseignants.

Une question s'est posée : la période de mise en place est-elle adéquate à cette période de l'année ? La question ne se pose pas selon la direction, car l'opportunité s'est présentée ; la formation aura lieu le samedi 4 mars 2013 et se composera de 14 parents et 14 enseignants.

L'état des lieux pourra être fait à moyen/long terme.

Le Rapport de gestion pour 2012 avait été remis en son temps aux membres du CET ; celui-ci est accepté et modifié en fonction des remarques.

Point 4 :

Le caissier de l'association du CET informe que l'e-banking est enfin opérationnel ; la mise en place des affaires courantes peut-être fait.

En l'état, la vérification des comptes prévue ce jour n'a pas été possible car aucune pièce justificative n'a pu être présentée.

M. Carnal donne lecture d'un rapport qu'il a établi ; il sera joint au présent procès-verbal. Les entrées sur le compte de l'Association du CET ne sont pas claires (en terme de libellé) ; une mise au point sur la procédure doit être mise en place avec Mme Miele qui gère le retour des caisses de classes.



CRISSIER

L'option théâtre sera probablement financée partiellement par l'Association ; une demande en bonne et due forme suivra.

Le coût des sorties de classes allant en augmentant, et ce malgré la générosité de notre commune, les enseignants renoncent à celles-ci. C'est pourquoi les montants des caisses de classes rendus en fin de cycle sont élevés ; le problème de l'équité est soulevé.

Point 5 :

Crissier Contact : encore rien de défini quant à l'utilisation de ce moyen de communication afin de relayer le travail de notre école et son dynamisme. Le greffe est d'accord avec le projet.

Toutes les informations doivent être centralisées à Mme Rémy (ex. projet FORCE, forêt, Swissmilk....) marie-claude.remy@crissier.ch.

Construction : une séance devrait avoir lieu avec le service du Patrimoine communal (M. Legoff et M. Rezso)

Collège de Marcolet : pas d'éclairage au 3^{ème} étage → problème du système électrique ; ce point est à gérer rapidement et va être relayé au responsable du service entretien par la Présidente (un crédit a été voté au conseil communal pour des travaux d'entretien dans le collège) ; les travaux vont-ils être faits ?? Certaines fenêtres sont bloquées et ne peuvent pas être ouvertes, certaines laissent passer beaucoup d'air (déperdition de chaleur) ; si un changement doit advenir dans ce domaine, une diminution du cadre des fenêtres serait agréable afin de gagner en luminosité et ainsi faire des économies de lumière. Des stores sont également défectueux.

Le Grand Conseil a donné l'ordre d'établir un contrôle de tous les établissements scolaires du canton en collaboration avec les municipalités, ECA, les conseils de direction, et de revoir les prescriptions de sécurité d'ici au 30.6.2013 ; qu'en est-il à Crissier de cette démarche ?

Commission nouveau collège : un membre du CET serait bienvenu dans la commission de construction.

Transports scolaires : la commission s'est réunie le lundi 4.3.2013 afin de débattre des problèmes de coûts avec CarPostal et des besoins réels en transports scolaire ; la Municipalité va recevoir le transporteur prochainement afin d'optimiser le service.

Les propositions qui ressortent sont les suivantes : réévaluation de la distance école-domicile, diminution des bus en (2 au lieu de 3) et/ou des courses, favoriser la mobilité douce en ne proposant plus de bus pour le retour en fin de journée (en adéquation avec la prévention Santé).

On met l'accent sur le manque de trottoirs dans certaine zone de notre commune ; malheureusement, dans la plupart des cas, la commune n'est pas propriétaire des parcelles aux abords des routes et le gabarit de ces dernières ne permettent pas toujours la construction de trottoirs mais ceux-ci se construisent dans la mesure des possibilités. La mise en place des transports scolaire avait été faite en son temps sur la base de l'enclassement à une certaine distance du domicile ainsi que du manque de trottoirs.....

Sur 1900 voyageurs potentiels, seuls 1200 utilisent les transports scolaires mis à disposition.

Les délégués de classe posent une question : si un élève à un invité, celui-ci est-il autorisé à prendre le bus ? Réponse : non, ce n'est pas un service public, seuls les porteurs d'abonnement peuvent prendre les bus. Le problème soulevé est marginal et demeure de la gestion privée.

Culture : le Petit Chœur fonctionne en autofinancement et les frais de participation à la Fête cantonale seront couverts.



CRISSIER

Le problème récurrent concernant les activités culturelles reste le financement.

Point 6 :

Quart politique : fera une proposition pour la modification du règlement du CET en ce qui concerne l'élection du ¼ parents avant la fin de la législature afin que le CET soit opérationnel à la rentrée scolaire d'août. Cette modification devra faire l'objet d'un préavis au Conseil communal.

Point 7 : M. Jaques annonce sa retraite pour le 31.10.2013 ; à cette date aura lieu la transition et la remise de l'établissement à sa ou son successeur.

Il nous rend attentif sur le « mouvement » des élèves du cycle secondaire qui passent environ 20h en dehors de leur salle de classe respective et met l'accent sur les déprédations à éviter et les croisements importants dans les coursives du collège....

Point 8 :

Un dossier sur la prévention nous est transmis par M. Carnal.

M. Jaques rappelle que la responsabilité de l'école commence et fini selon les horaires et que le devoir moral de prévention et d'information est fait à l'interne.

Une présence policière occasionnelle aux endroits sensibles serait dissuasive à l'incivilité.

Les classes enfantines du collège de Romanellaz seront déplacées à au collège de Chisaz dans un esprit de regroupement des classes.

Echanges linguistiques : seulement 5 élèves inscrits. Le peu d'intérêts est regrettable par rapport à l'engagement des enseignants. L'information n'était pas optimale et mériterait d'être améliorée.

Fin 23h00

Michelle Beaud, présidente

A.-M Carluccio, secrétaire